



Bulletin Officiel

N° 5121 Lundi 06 Juin 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES INTERETS DES ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES AUTRES QUE LES ACTIONNAIRES PRINCIPAUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA 2-3

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES – AGO –

UNIMED	4
BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA -	5
SIMPAR	6
SOTUVER	7

PROJET DE RESOLUTIONS

UNIMED	8-9
--------	-----

INFORMATIONS POST AGO

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION HAYETT	10-14
AIR LIQUIDE TUNISIE	15-18

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

BANQUE DE TUNISIE	19
-------------------	----

PAIEMENT DE DIVIDENDES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE – BIAT -	20
---	----

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX2015 »	20
---------------------------------------	----

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 »	21-25
---------------------------------------	-------

COURBE DES TAUX

26

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

27-28

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/03/2016

- SANADETT SICAV
- ARABIA SICAV
- UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES INTERETS DES ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES AUTRES QUE LES ACTIONNAIRES PRINCIPAUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA

I. Objet :

LA Banque Nationale Agricole se propose de désigner, par voie d'appel à candidatures, un Administrateur représentant les actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux (au sens de l'article 40 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit) pour siéger dans son Conseil d'Administration et ce pour un mandat de 3 années.

II. Conditions d'éligibilité :

Le candidat éligible au poste d'Administrateur représentant les actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux au Conseil d'Administration de la BNA doit remplir les conditions énumérées dans les « Termes de Référence », document à retirer auprès du Secrétariat Permanent de la Commission Interne des Marchés, Immeuble Annexe BNA 8ème Etage, Rue Hédi NOUIRA - Tunis 1001 ou à télécharger sur le site web de la BNA : (www.bna.com.tn) et ce, à partir de la publication de cet avis.

III. Constitution du dossier de candidature:

Le dossier de candidature à présenter pour ce poste doit comporter les documents ci-après:

- une demande de candidature au poste d'administrateur **représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux** au nom de Monsieur le Directeur Général de la Banque Nationale Agricole;
- une lettre de motivation manuscrite présentant notamment le candidat, les motifs de sa candidature, son profil, etc.
- le document des ("**Termes de Référence**") portant la mention lu et approuvé ainsi que la signature légalisée du candidat.
- la fiche signalétique dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en **annexe 1** du document ("**Termes de Référence**").
- le curriculum vitae du candidat; suivant modèle en **annexe 2** du document ("**Termes de Référence**").
- une copie de la carte d'identité nationale;
- une copie conforme des diplômes obtenus.
- les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat: Attestation(s) de travail originales ou copie(s) conforme(s) justifiant la qualité et l'expérience professionnelle du candidat.
- les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre de conseil d'Administration d'une société anonyme.
- une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en **annexe 3** du document ("**Termes de Référence**").
- un bulletin numéro 3: extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin numéro 3 auprès des autorités compétentes.
- un certificat de non faillite récent ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du certificat de non faillite auprès des autorités compétentes.
- l'original ou copie certifiée conforme de l'attestation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- l'original ou copie certifiée conforme du certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale valable à la date limite de réception des offres.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés ci-dessus sera automatiquement éliminé.

Le candidat s'engage à remettre à la BNA tout document jugé par elle nécessaire.

- Suite -

La BNA informe que les données et conditions relatives à la soumission à cet appel à candidatures sont disponibles sur son site web : www.bna.com.tn.

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la BNA, par écrit, par voie d'adresse E-mail: sami.guerfali@bna.com.tn

I. Remise du dossier de candidature :

Les candidats intéressés par le poste doivent faire parvenir leur demande sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Post ou déposé directement, contre décharge, au bureau d'ordre central de la BNA, Rue Hédi Nourira 1001 Tunis, au plus tard le 11/06/2016 à 11h, date limite de réception des dossiers de candidature (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Il doit être présenté comme suit : une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Directeur Général de la BNA, et portant la mention :

« A NE PAS OUVRIR- APPEL A CANDIDATURE AC n° 1/2016 »
DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES AUTRES QUE LES ACTIONNAIRES PRINCIPAUX AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA BNA

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par une commission désignée à cet effet.

Le candidat choisi et agréé par le Ministère des Finances, et la Banque Centrale de Tunisie, sera proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

Messieurs les actionnaires de la société « Unité de Fabrication de Médicaments » sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Lundi 20/06/2016 à 10H.30 à « l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise » « IACE » sise aux berges du lac, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2015.
- Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, approbation des états financiers de l'exercice 2015.
- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2015.
- Approbation des conventions règlementées,
- Affectation des résultats,
- Distribution des dividendes,
- Quitus aux administrateurs.
- Constatation de fin des mandats des Ms. Ridha Charfeddine, Lotfi Charfeddine et Adel Goucha.
- Nomination d'administrateurs et renouvellement des mandats d'administrateurs, au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.
- Election du représentant des petits porteurs au conseil d'administration.
- Nomination du commissaire aux comptes au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.
- Pouvoirs pour formalités.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société « Unité de Fabrication de Médicaments ».

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nouira Tunis**

La Banque Nationale Agricole convoque tous les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi 29 juin 2016 à 10 h à l'hôtel Paris Concorde- rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la BNA, sur l'activité du groupe BNA et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2015.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la BNA et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19.
3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2015.
4. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2015.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2015.
6. Autorisation de rachat/ cession d'une partie des actions propres de la BNA.
7. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration, de la rémunération des présidents et des membres des comités.
8. Nomination d'administrateurs.
9. Désignation des commissaires aux comptes pour les trois exercices comptables 2016, 2017 et 2018.
10. Autorisation d'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires.

Tous les actionnaires peuvent assister à l'assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques & des garanties) à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque, ou à présenter le jour de l'assemblée.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Banque, rue Hédi Nouira Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques & des Garanties) durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

استدعاء للجلسة العامة العادية

الشركة العقارية وللمساهمات

المقر الاجتماعي : 14 نهج مصمودة - ميتوال فيل - تونس 1082

إن السادة المساهمين في رأس مال الشركة العقارية وللمساهمات مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الجمعة 24 جوان 2016 على الساعة التاسعة والنصف مساءً بدار المؤسسة - الشارع الرئيسي - 1053 - ضفاف البحيرة - تونس - وذلك للنظر في جدول الأعمال التالي :

- (1) المصادقة على تعويض عضو بمجلس الإدارة
- (2) تلاوة تقارير مجلس الإدارة المتعلقة بنشاط الشركة والقوائم المالية المنفردة، وبنشاط تجمّع الشركة والقوائم المالية المجمّعة، للسنة المالية المختومة بتاريخ 2015/12/31.
- (3) تلاوة تقارير مراقبي الحسابات المتعلقة بالقوائم المالية المنفردة للشركة وبالقوائم المالية المجمّعة، للسنة المالية المختومة في 2015/12/31، والتقرير الخاص المتعلقة بالإتفاقيات المشار إليها بالفصل 200 وما يليه و475 من مجلة الشركات التجارية .
- (4) المصادقة على تقارير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المنفردة والمجمّعة للسنة المالية 2015 وإبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة.
- (5) تخصيص نتائج السنة المحاسبية 2015.
- (6) تحديد مبلغ مكافآت الحضور لأعضاء مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق للسنة المالية 2015.
- (7) تجديد نيابة أربعة أعضاء بمجلس الإدارة.
- (8) تجديد مهام أحد مراقبي الحسابات.
- (9) الترخيص لمجلس الإدارة في شراء عدد من الأسهم المكونة لرأس مال الشركة طبقاً للفصل 19 من قانون 1994/117.

AVIS DE SOCIETES

Assemblée Générale Ordinaire

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries «SOTUVER » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi 15 juin 2016 à 10h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Avenue Principale, Les Berges Du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2015
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2015
3. Lecture et approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2015
4. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos au 31/12/2015.
5. Lecture et approbation des états financiers consolidés arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2015
6. Quitus aux Administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2015
7. Affectation des résultats de l'exercice 2015
8. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
9. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
10. Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire subordonné
11. Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes
12. Information des actionnaires de la société sur un franchissement de seuil
13. Pouvoirs en vue des formalités de dépôt et de publication.

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

La société UNIMED publie ci-dessous les résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2016.

Première résolution : Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2015, et quitus aux administrateurs.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2015, approuve ce rapport dans son intégralité et donne en conséquence quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration de leur gestion durant l'exercice 2015.

2^{ème} résolution : Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2015, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2015, approuve, dans leur intégralité, les états financiers dudit exercice, ainsi que les opérations constituant les conventions réglementées.

3^{ème} résolution : Affectation des résultats.

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général du commissaire aux comptes et après avoir constaté les états financiers de l'exercice 2015, les membres de l'assemblée décident :

- 1- d'affecter les résultats reportés constitués par les modifications comptables en réserves ordinaires et ce pour leur montant global, soit (3 512 966) dinars ;
- 2- d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2015 comme suit :

Résultat net comptable de l'exercice 2015 :	13 075 896	dinars
Résultats reportés antérieurs :	0	dinars

Total à affecter :	13 075 896	dinars
---------------------------	-------------------	---------------

Réserves Légales :	300 000	dinars
--------------------	---------	--------

Réserves de réinvestissement exonéré	3 800 000	dinars
--------------------------------------	-----------	--------

Résultats distribuables de l'exercice 2015 :	8 975 896	dinars
---	------------------	---------------

Dividendes	7 889 500	dinars
------------	-----------	--------

Réserves ordinaires	1 086 369	dinars
---------------------	-----------	--------

Dividendes par action = 0,310 dinars

Suite à cette affectation :

- Le montant des réserves légales passe de 2 245 000 dinars à 2 545 000 dinars ;
- Le montant des réserves ordinaires glisse de 21 940 438 dinars à 19 513 841 dinars ;
- Le montant des réserves spéciales de réinvestissement passe de 6 143 040 dinars à 9 943 040 dinars ;
- Le report à nouveau devient nul.

4^{ème} résolution : Distribution des dividendes

L'assemblée générale décide la mise en paiement immédiate des dividendes, arrêtés au titre de l'exercice 2015 à 7 889 500 dinars.

- Suite -

5^{ème} résolution : Renouvellement des pouvoirs des administrateurs

L'assemblée générale constate que les mandats des membres du conseil d'administration - à savoir : Ms Ridha Charfeddine, Lotfi Charfeddine et Adel Goucha - viennent à expiration à l'issue de cette assemblée.

Elle décide de nommer Messieurs : Ridha Charfeddine, Lotfi Charfeddine ainsi que le « CTKD » représenté par M. Hichem Ben Hamida en tant que nouveaux administrateurs. Leurs mandats prendront fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018. Les administrateurs sus-nommés, après avoir accepté les fonctions qui viennent de leurs êtres conférés, déclarent qu'ils ne sont frappés d'aucune mesure susceptible de leur interdire d'exercer les fonctions d'administrateurs de la société.

6^{ème} résolution : Nomination commissaire aux comptes

L'assemblée décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes la société « CAF » - membre du réseau international « PricewaterhouseCoopers » - pour un mandat de 03 ans, soit pour les exercices de 2016, 2017 et 2018.

7^{ème} résolution : Election du représentant des petits porteurs au conseil d'administration

L'assemblée générale décide d'élire un représentant des petits porteurs d'actions, choisi parmi les actionnaires détenant une participation dans le capital social d'Unimed à la suite de son entrée en bourse.

L'assemblée retient la candidature de M. /Mme

M. /Mme remercie les présents de leur confiance, déclare accepter les fonctions d'administrateur au titre des exercices de 2016, 2017 et 2018 et atteste qu'il/ elle n'est frappé(e) d'aucune interdiction ni d'incompatibilité qui l'empêcherait de mener à bien sa mission.

8^{ème} résolution : pouvoirs pour formalités

L'assemblée décide unanimement de donner au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 mai 2016, la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

1- Les résolutions adoptées :

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT tenue le vendredi 20 mai 2016 à 10 heures 30 précises de la matinée, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'état de la société et des rapports annuels et celui du commissaire aux comptes pour l'exercice 2015, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2015, tels qu'ils ont été présentés par l'Administration et les Administrateurs pour l'exercice de cet exercice.

En conséquence, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs aux fonctions exercées par les articles 208 et 276 du Code de Commerce approuve les dites fonctions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans le rapport.

En conséquence, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, Monsieur TOUHA CHERRIF FOUHONG, en qualité de Président de l'Assemblée Générale Ordinaire lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, Monsieur TOUHA CHERRIF FOUHONG, en qualité de Président de l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de trois ans à compter de la présente Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2016.

En conséquence, la composition du conseil d'Administration sera celle suivante comme suit :

	<u>Administrateurs</u>	<u>Nombre de Mandats qu'ils ont exercés au cours de l'exercice précédent les Etats Financiers de l'exercice</u>
1	M. Mohamed EL MEHEDI	2015
2	M. Rachid EL MEHEDI	2016
3	M. Mohamed EL MEHEDI	2016
4	M. Mohamed EL MEHEDI	2016
5	La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances de Réassurance «COMAR»	2016
6	La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances de Réassurance «COMAR» (2ème siège)	2016
7	M. Mohamed EL MEHEDI	2016
8	M. Boucraa EL MEHEDI	2017
9	M. Rachid EL MEHEDI	2017
10	FOUHONG	2016

En conséquence, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions et des responsabilités occupées par Monsieur le Président du conseil, Monsieur le Directeur Général et par Monsieur les Administrateurs dans d'autres sociétés au sein desquelles ils exercent leurs fonctions de Directeur Général, Directeur Général, Membre du conseil d'Administration ou de Surveillance et ceux applicables des articles 208 et 276 du Code de Commerce.

- Suite -

Mise en vote cette résolution adoptée à l'unanimité:

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à 650 667,848 dinars, telle qu'elle est proposée par le conseil d'administration comme suit:

Bénéficiaire:	1 650 667,848
Moins: Spéciale d'amortissement	-708 255,224
Bénéfice distribuable:	<u>942 412,622</u>
Bénéfice pour toutes les sociétés:	942 412,622

Mise en vote cette résolution adoptée à l'unanimité:

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de faire le montant total des dividendes à distribuer aux actionnaires kotacombank, (SARL) dinars (500,000,000) et ce, par prélèvement sur les réserves pour toutes les sociétés personnelles résidentes des marchés financiers à 2016, et d'autre parts sur fonds propres distribuables au franchissement de l'exercice la somme par conséquent la somme totale des réserves pour toutes les sociétés cotées à 2016 se présente comme suit :

a) Solde de la réserve pour toutes les sociétés à 2016	11 247 229,000
b) Dividendes de l'exercice 2016	= 500 000,000
c) Total	<u>11 747 229,000</u>

et les fonds de réserve pour toutes les sociétés à 20 mai 2016.

Mise en vote cette résolution adoptée à l'unanimité:

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des fonds de réserve pour l'exercice 2016 à 500 millions de dinars par administration par séance.

Mise en vote cette résolution adoptée à l'unanimité:

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la contribution de capital pour l'exercice 2016 à 12000,000 dinars bruts.

Mise en vote cette résolution adoptée à l'unanimité:

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux pouvoirs ou représentants légaux de la société ou à toute personne autorisée par lui, sous sa responsabilité pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise en vote cette résolution adoptée à l'unanimité:

- Suite -

2-Le bilan après affectation du résultat :**INVENTAIRE ANNEE 2015****ACTIF DU BILAN**

A C T I F	Exercice 2015			Exercice 2014
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	3 515 839,453	1 679 208,473	1 836 630,980	232 733,561
AC14 Acomptes versés	2 605 492,068		2 605 492,068	4 524 464,310
	6 121 331,521	1 679 208,473	4 442 123,048	4 757 197,871
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	988 775,323	716 357,823	272 417,500	256 762,563
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	37 245,721	31 004,209	6 241,512	6 133,828
	1 026 021,044	747 362,032	278 659,012	262 896,391
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	2 066 619,880	386 466,340	1 680 153,540	3 244 784,599
AC32 Autres placements financiers				
AC323 Parts dans les entreprises avec liens de participations	8 373 802,270	260 152,180	8 113 650,090	
AC324 Bons et Obligations emis par les entreprises avec liens de participations	22 066 270,000		22 066 270,000	
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	8 343 173,689	447 064,391	7 896 109,298	19 316 013,883
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	137 828 623,000		137 828 623,000	134 095 937,000
AC334 Autres prêts	3 523 231,934		3 523 231,934	3 528 117,806
AC336 Autres	1 000,000		1 000,000	1 000,000
	182 202 720,773	1 093 682,911	181 109 037,862	160 185 853,288
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	98 154,500		98 154,500	-149 840,577
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	4 066 758,866	56 788,448	4 009 970,418	2 874 952,825
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	20 687,620		20 687,620	23 138,830
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	32 234,027	19 611,189	12 622,838	4 635,592
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 116 174,167		9 116 174,167	7 088 145,130
AC633 Débiteurs divers	342 791,742		342 791,742	0,000
	13 676 800,922	76 399,637	13 600 401,285	9 841 031,800
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	7 187 864,551		7 187 864,551	11 573 888,988
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	1 479 679,525		1 479 679,525	1 292 126,655
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	6 389 714,008		6 389 714,008	5 357 749,689
AC733 Autres comptes de régularisation	4 341 929,191		4 341 929,191	3 640 089,099
AC75 Autres	191 672,229		191 672,229	209 863,740
	19 590 859,504	0,000	19 590 859,504	22 073 718,171
TOTAL ACTIF	222 617 733,764	3 596 653,053	219 021 080,711	197 120 697,521

- Suite -

INVENTAIRE ANNEE 2015

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	Exercice 2015 Montant Net	Exercice 2014 Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		6 000 000,000	6 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		8 391 462,060	7 340 794,214
Total capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice		14 391 462,060	13 340 794,214
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		350 000,000	200 000,000
		350 000,000	200 000,000
PA3 Provisions techniques brutes			
PA320 Provisions d'assurance vie		189 369 740,541	173 041 703,239
PA330 Provision pour sinistres (vie)		5 955 029,929	4 994 097,229
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		2 810 767,042	1 013 408,491
PA360 Autres provisions techniques (vie)			
		198 135 537,512	179 049 208,959
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance			
PA622 Autres		380 188,127	303 844,648
PA63 Autres dettes			
PA632 Personnel		10 837,813	10 783,667
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		2 689 518,695	1 875 692,734
PA634 Crédoiteurs divers		810 451,975	528 998,007
	P2	3 890 996,610	2 719 319,056
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		2 253 084,529	1 811 375,292
	P3	2 253 084,529	1 811 375,292
Total du passif		204 629 618,651	183 779 903,307
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		219 021 080,711	197 120 697,521

- Suite -**3-L'état d'évolution des capitaux propres :**

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUITE A L'AFFECTATION DU RESULTAT 2015								
	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale d'investissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Réserve pour toutes éventualités	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation	6 000 000,000	600 000,000	1 521 860,000	50 000,000	568 187,521	4 600 746,693	1 650 667,846	14 991 462,060
Affectation résultat 2015			708 255,324			942 412,522	-1 650 667,846	0,000
Dividendes						-600 000,000		-600 000,000
Capitaux propres après affectation	6 000 000,000	600 000,000	2 230 115,324	50 000,000	568 187,521	4 943 159,215	0,000	14 391 462,060

AVIS DE SOCIETES

INFORMATION POST AGO

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, rue des Entrepreneurs Z.I : La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 mai 2016, la Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous :

- ✓ Les résolutions adoptées,
- ✓ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ✓ L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers de l'exercice 2015 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états, faisant apparaître un bénéfice net de 7 750 070,697 Dinars.

Elle donne quitus entier aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers Consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie de l'exercice 2015 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, le rapport prévu par la loi. Elle approuve ces opérations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

- Suite -

Bénéfice de l'exercice	7 750 070,697 DT
Résultats reportés	0,000 DT
Total à répartir	7 750 070,697 DT

Répartition

Réserves légales	131 220,000 DT
Sous-total 1	7 618 850,697 DT
Autres réserves antérieures à 2015	+ 924 850,612 DT
Sous-total 2	8 543 701,309 DT
Réserves pour réinvestissements exonérés	1 200 000,000 DT
Fonds social	100 000,000 DT
Autres réserves	420 151,309 DT
Dividendes	6 823 550,000 DT
Solde	0,000 DT

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende à 5,000 DT pour chacune des 1 364 710 actions composant le capital social. Le paiement sera effectué à partir du Lundi 20 juin 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années les mandats de Monsieur Rémi Frenzt et de Madame Bénédicte Levinson ainsi que le mandat de la Banque de Tunisie.

Les mandats de Monsieur Rémi Frenzt et de Madame Bénédicte Levinson ainsi que le mandat de la Banque de Tunisie prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXEME RESOLUTION

L'Assemblée générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs pour 130 000 Dinars par an, dont 20 000 Dinars revenant aux membres du Comité d'Audit. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Président du Conseil à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente

Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en DT)

ACTIFS	31 déc. 2015	31 déc. 2014	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Actifs non courants			Capitaux propres		
Actifs immobilisés			Capital social	34 117 750	32 805 550
Immobilisations incorporelles	2 150 605	2 101 938	Réserves	5 031 926	5 517 605
Moins: amortissements	-2 039 807	-1 689 332	Fonds Social	113 812	101 637
	110 798	412 606	Subventions d'investissements	1 239 588	1 586 504
Immobilisations corporelles	105 550 211	103 283 698	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	40 503 076	40 011 296
Moins: amortissements	-74 649 883	-69 044 406	Résultat de l'exercice	0	
	30 900 328	34 239 292	Total des capitaux propres après affectation du résultat	40 503 076	40 011 296
Immobilisations financières	923 278	917 961	Passifs non courants		
Moins: provisions	-131 322	-92 837			
	791 956	825 124	Emprunts	265 820	158 058
Total des actifs immobilisés	31 803 082	35 477 022	Autres passifs financiers	11 936 057	11 807 123
Total des actifs non courants	31 803 082	35 477 022	Provisions	67 735	67 735
Actifs courants			Total des passifs non courants	12 269 612	12 032 916
Stocks	4 465 981	4 637 575	Passifs courants		
Moins: provisions	-46 005	-34 700			
	4 419 976	4 602 875	Fournisseurs et comptes rattachés	6 763 614	5 983 070
Clients et comptes rattachés	39 492 080	33 911 152	Autres passifs courants	11 411 440	11 069 055
Moins: provisions	-1 350 583	-462 595	Concours bancaires et autres passifs financiers	5 073 783	6 283 156
	38 141 497	33 448 557	Total des passifs courants	23 248 837	23 335 281
Autres actifs courants	1 180 878	1 653 956	Total des passifs	35 518 449	35 368 197
Moins: provisions	-90 763	-50 058			
	1 090 115	1 603 898			
Placements et autres actifs financiers	69 564	63 576			
Moins: provisions	69 564	63 576			
Liquidités et équivalents de liquidités	497 291	183 565			
Total des actifs courants	44 218 443	39 902 471			
TOTAL DES ACTIFS	76 021 525	75 379 493	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	76 021 525	75 379 493

- Suite -

III- TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES (en DT)

	Capital Social	Réserves Légales	Autres Réserves	Compte Spécial D'investissement	Fonds Social	Subventions d'investissement	Résultat de l'Exercice	Total
Solde au 31/12/2014 avant affectation	32 805 550	3 028 205	1 585 181	0	1 637	1 586 504	7 827 774	46 834 851
Réserves Légales		252 350					-252 350	0
Autres réserves			-578 130				578 130	0
Fonds Social					100 000		-100 000	
Compte Spécial d'Investissement				1 230 000			-1 230 000	0
Dividendes distribués							-6 823 554	-6 823 554
Solde au 31/12/2014 après affectation	32 805 550	3 280 555	1 007 051	1 230 000	101 637	1 586 504	0	40 011 297
Résultat de l'exercice 2015							7 750 071	7 750 071
Autres Variations 2015	1 312 200		-82 200	-1 230 000	-87 826	-346 916		-434 742
Solde au 31/12/2015 avant affectation	34 117 750	3 280 555	924 851	0	13 811	1 239 588	7 750 071	47 326 626
Réserves Légales		131 220					-131 220	0
Autres réserves			-504 699				504 699	0
Fonds Social					100 000		-100 000	0
Compte Spécial d'Investissement				1 200 000			-1 200 000	0
Dividendes distribués							-6 823 550	-6 823 550
Solde au 31/12/2015 après affectation	34 117 750	3 411 775	420 152	1 200 000	113 811	1 239 588	0	40 503 076

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 TUNIS

La Banque de Tunisie BT, porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 26 Mai 2016, a décidé de porter son capital social de 150.000.000 Dinars à 180.000.000 Dinars par incorporation des réserves ordinaires pour un montant de 30.000.000 Dinars.

L'augmentation de capital sera réalisée par la création de **30.000.000 actions nouvelles gratuites** au nominal de **un (1) dinar** chacune à attribuer aux détenteurs des 150.000.000 actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires en Bourse des droits d'attribution à raison **d'une (1) action nouvelle pour cinq (5) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1^{er} Janvier 2016**.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE du 26 Mai 2016, le Conseil d'Administration réuni le même jour, a décidé le détachement du droit d'attribution relatif à cette augmentation de capital, en date du **3 Juin 2016**.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} Janvier 2016**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes de la Banque de Tunisie seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **3 Juin 2016**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **3 Juin 2016** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **3 Juin 2016**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **3 Juin 2016**.

AVIS DE SOCIETES

Paiements de dividendes

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

*La Banque Internationale Arabe de Tunisie **BIAT** a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 27 mai 2016 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2015 à 4 Dinars par action, soit 40% de la valeur nominale, et la mise en paiement de ces dividendes à partir du 15 juin 2016.*

La Banque précise que ces dividendes sont soumis en totalité à la retenue à la source conformément à la législation en vigueur.

2016 - AS - 3752

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

Emprunt Obligataire

«MEUBLATEX 2015 »

AMEN INVEST- intermédiaire en bourse porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « **MEUBLATEX 2015** » de **9 000 000 DT**, ouvertes au public le **16 mai 2016**, ont été clôturées le **24 mai 2016**.

2016 - AS - 3751

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« SERVICOM 2016 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/11/2015** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 20 000 000 de Dinars qui sera remboursé sur une période de 5 ans avec 2 années de grâce et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **7/04/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » d'un montant de 7,5 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars.

Cet emprunt sera remboursable semestriellement sur 7 ans dont 2 années de grâce et émis avec un taux d'intérêt fixe de 8,2% et/ou variable (TMM+ 3%). Il conduira à l'émission de 75 000 obligations au minimum et 200 000 obligations au maximum de 100 Dinars chacune.

Le conseil d'administration a donné plein pouvoir à la direction générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" est d'un montant minimum de 7 500 000 dinars divisé en 75 000 obligations de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt "SERVICOM 2016" fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/05/2016** et clôturées sans préavis au plus tard le **12/08/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/08/2016**, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16/05/2016** auprès de l'intermédiaire en Bourse CGF, sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société en substituant la dette à court terme par des ressources de financement à moyen terme ainsi que pour réaliser des investissements au niveau des filiales.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « SERVICOM 2016 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : Les obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (Compagnie Gestion et Finance).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **12/08/2016**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **12/08/2016** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations «SERVICOM 2016» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur:

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3 % brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des six derniers Taux Moyens Mensuels publiés du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base.

Les six mois à considérer dépendent de l'échéance en fonction. Si l'échéance intervient au mois de Février de l'année N, les six mois à considérer vont du mois d'Août de l'année N-1 au mois de Janvier de l'année N et si elle intervient au mois d'Août de l'année N, les six mois à considérer vont du mois de Février de l'année N au mois de Juillet de l'année N.

- Taux fixe : 8,2% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 Dinars par obligation, soit le 1/10 de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à partir du cinquième semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 12/08/2023.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement : Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 8,37 % l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 6 derniers mois (du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016) à titre indicatif soit 4,33% et qui supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel de 7,33%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,13% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations « SERVICOM 2016 » sont émises pour une durée de **7 ans dont 2 années de grâce**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de **4,75 ans** pour l'emprunt « SERVICOM 2016 ».

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **3,971 années**.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

- Suite -

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse CGF sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **CCC+ (Exp)(tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28 avril 2016**.

Notation de la société: SERVICOM est notée **B-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du **15 Juin 2015**

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **SERVICOM 2016** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin Mars 2016, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

- Suite -

SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, CGF de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : La société SERVICOM s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 29/04/2016 sous le n° 16-0940, du document de référence "SERVICOM 2016" enregistré par le CMF en date du 26/04/2016 sous le n°02/2016 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

La note d'opération et le document de référence "SERVICOM 2016", sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de CGF, 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les Jardins du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn .

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de Servicom seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 06 JUIN 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,309%		
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,318%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,353%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,422%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,457%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,466%	984,914
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,500%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,543%	1 003,246
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,570%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,614%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017	4,744%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,927%	1 018,857
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	5,627%		994,746
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,772%	993,832
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,803%	867,865
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,852%	990,980
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,033%	982,495
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,164%	974,899
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,213%	981,524
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,470%	1 020,471
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,520%	954,096
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,651%	964,806
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,798%		953,903
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,798%	952,394
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,799%		963,238
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,017%		974,740

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	160,872	160,921		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	108,614	108,648		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	93,197	93,222		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
4	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,310	14,314		
5	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	104,670	104,703		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
6	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,468	1,469		
7	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	103,321	103,399		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,332	39,343		
9	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,348	53,363		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
10	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	133,967	133,190		
11	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	494,335	492,410		
12	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	123,521	124,226		
13	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	125,526	126,104		
14	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	139,115	139,695		
15	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	122,237	122,709		
16	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	96,705	96,749		
17	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	143,672	143,222		
18	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	93,160	93,324		
19	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	94,636	94,530		
20	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	141,156	141,980		
21	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	128,071	128,482		
22	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	81,910	82,083		
23	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	108,509	108,602		
24	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	96,758	96,960		
25	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	98,021	97,555		
26	FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	102,985	103,075		
27	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,246	19,305		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
28	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 525,728	1 528,442		
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 219,620	2 214,019		
30	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	119,895	119,631		
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	109,935	110,723		
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	141,679	142,301		
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	144,672	148,530		
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,477	15,655		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 148,206	5 183,033		
36	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 007,101	5 065,151		
37	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,400	2,401		
38	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,116	2,115		
39	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,127	1,137		
40	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,070	1,070		
41	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,067	1,069		
42	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,071	1,072		
43	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	103,738	104,798		
44	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,410	9,397		
45	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	111,574	111,242		
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,847	118,721		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	106,077	106,110
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	101,446	101,473
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	103,254	103,283
50	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	100,234	100,246
51	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	101,597	101,634
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	105,031	105,057
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	102,142	102,178
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	100,300	100,329
55	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	102,566	102,595
56	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	100,336	100,367
57	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	102,182	102,215
58	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	101,365	101,397
59	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	104,351	104,385
60	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	102,930	102,959
61	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	101,599	101,624
62	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,453	100,484
63	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	102,500	102,523
64	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	100,336	100,370
65	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	101,613	101,642
66	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	103,416	103,446
67	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	100,356	100,393
68	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	100,961	100,992
69	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	103,061	103,090
70	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	100,508	100,540

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,340	10,343
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	101,129	101,161
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	101,396	101,429
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	102,447	102,477
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,286	10,289
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,702	57,877
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	133,164	132,688
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 385,236	1 381,102
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	112,198	112,401
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	108,602	108,849
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	98,233	98,792
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,935	16,948
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	271,753	271,797
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,473	28,516
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 306,603	2 315,451
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	70,352	70,218
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	53,761	53,799
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	103,844	103,658
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	87,484	87,248
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,764	10,765
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,591	11,586
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	14,283	14,291
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,772	12,771
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,576	12,572
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,209	11,213
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	141,257	142,256
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	136,909	137,797
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,267	9,249
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,073	99,894
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	79,290	78,937
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	80,937	80,441
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,652	97,636
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	96,536	96,404
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	103,059	103,305
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	112,790	112,812
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	102,735	102,119
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	135,526	136,399
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	99,217	99,195
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	99,619	99,424
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	194,960	195,366
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	177,329	177,787
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	152,880	153,303
115	MAC EXCELLENCE FCP ***	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,830	20,208
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	144,070	145,838
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	115,700	117,393
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 727,264	8 815,042
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,375	8,430
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	84,372	84,431
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	988,272	997,476
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5136,818	5173,312
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	112,993	113,114
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,151	9,185
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	79,638	78,694
127	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 002,710	10 006,257

* Initialement dénommé FCP SAFA

** FCP en liquidation anticipée

*** En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société «Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED- » et l'ouverture au public de « FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SANADETT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRÊTÉ Au 31 MARS 2016

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SANADETT SICAV, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Mars 2016.

L'actif net de la société SANADETT SICAV au 31 Mars 2016 totalise **174 432 849,285 TND**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif de la société « SANADETT SICAV » ci-joint arrêté au 31 Mars 2016 reflète correctement la situation de votre société.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, l'examen de la composition de l'actif net nous a permis de déceler le non-respect du ratio de liquidité fixé à un maximum de 20% de l'actif tel que prévu par l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 27 Avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :
M. Mahmoud ZAHAF

BILAN
ARRETE AU 31/03/2016
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES			
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	8 634 419,452	10 798 996,437	8 465 307,830
b- Obligations et valeurs assimilées	113 669 371,773	115 968 889,896	113 641 893,607
c- Autres valeurs	-	-	-
AC2- Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires	13 349 502,338	52 808 161,135	15 966 152,040
b- Disponibilités	39 536 726,040	39 113 441,077	32 765 651,920
AC3- Créances d'exploitation	6 361,200	3 435,600	34 339,203
AC4- Autres actifs	-	-	-
TOTAL ACTIF	175 196 380,803	218 692 924,145	170 873 344,600
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	89 554,261	111 470,481	105 060,528
PA2- Autres créditeurs divers	673 977,257	266 028,649	662 542,325
TOTAL PASSIF	763 531,518	377 499,130	767 602,853
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	165 628 982,051	207 531 256,787	163 088 244,872
CP2- Sommes distribuables			
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	7 122 076,012	8 653 892,967	618,371
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	1 681 791,222	2 130 275,261	7 016 878,504
ACTIF NET	174 432 849,285	218 315 425,015	170 105 741,747
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	175 196 380,803	218 692 924,145	170 873 344,600

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/03/2016
(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/01/2016</u> <u>Au 31/03/2016</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>Au 31/03/2015</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>Au 31/12/2015</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres			
a- Dividendes	-	-	388 447,624
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 379 853,943	1 460 783,172	5 730 935,510
c- Revenus des autres valeurs	-	-	-
PR 2- Revenus des placements monétaires	635 284,175	1 132 177,097	4 136 249,141
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	2 015 138,118	2 592 960,269	10 255 632,275
CH 1- Charges de gestion des placements	260 279,783	328 064,944	1 253 879,801
REVENU NET DES PLACEMENTS	1 754 858,335	2 264 895,325	9 001 752,474
PR 3- Autres produits	-	-	-
CH 2- Autres charges	59 494,885	72 222,949	279 501,494
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 695 363,450	2 192 672,376	8 722 250,980
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-13 572,228	-62 397,115	-1 705 372,476
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	1 681 791,222	2 130 275,261	7 016 878,504
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	13 572,228	62 397,115	1 705 372,476
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	107 037,753	106 124,821	7 499,067
	4 026,951	879,758	49 965,321
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1 806 428,154	2 299 676,955	8 779 715,368

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/03/2016

	<u>Du 01/01/2016</u> <u>Au 31/03/2016</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>Au 31/03/2015</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>Au 31/12/2015</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>			
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
a- Résultat d 'Exploitation	1 695 363,450	2 192 672,376	8 722 250,980
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	107 037,753	106 124,821	7 499,067
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	4 026,951	879,758	49 965,321
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0,000	0,000	-7 738 336,375
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a- Souscriptions			
_ Capital	46 519 075,243	65 763 028,176	268 518 378,164
_ Régularisation des sommes non distribuables	10 289,867	34 239,777	105 297,503
_ Régularisation des sommes distribuables	2 235 472,513	3 047 162,253	11 266 048,051
_ Droits d'entrée			
b- Rachats			
_ Capital	-44 088 294,718	-65 405 341,137	-312 533 730,821
_ Régularisation des sommes non distribuables	-11 397,917	-36 457,942	-127 947,696
_ Régularisation des sommes distribuables	-2 144 465,604	-3 094 598,313	-13 871 397,693
_ Droit de sortie			
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 327 107,538	2 607 709,769	-45 601 973,499
AN 4- <u>ACTIF NET</u>			
a- en début de période	170 105 741,747	215 707 715,246	215 707 715,246
b- en fin de période	174 432 849,285	218 315 425,015	170 105 741,747
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- en début de période	1 565 496	1 988 084	1 988 084
b- en fin de période	1 588 826	1 991 527	1 565 496
VALEUR LIQUIDATIVE	109,787	109,622	108,659
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,16%	4,19%	4,15%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-03-2016 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor, et en titre de FCC, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

2-2 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2-3 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31-03-2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Toutefois, la surcote sur acquisition est amortie d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Elle est constatée en déduction du prix de revient. La partie amortie est soustraite des sommes non distribuables.

Par ailleurs, la décote sur acquisition est amortie d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Elle est constatée en addition du prix de revient. La partie amortie est additionné aux sommes non distribuables.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédé est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Portefeuille titres :

a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Désignation du Titre	Nombre de Titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'Actif Net
<u>Titres OPCVM</u>				
FCP Salamett Plus	61 620	650 214,240	657 978,360	0,38%
FCP AXIS AAA	3 790	397 119,603	395 380,380	0,23%
FCP HELION MONEO	6 020	615 324,258	631 799,000	0,36%
FCP Salamett CAP	115 000	1 615 625,965	1 634 150,000	0,94%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	11 800	1 205 608,975	1 222 244,000	0,70%
Tuniso Emiratie Sicav	3 000	308 664,715	316 023,000	0,18%
Sicav Axis Trésorerie	17 000	1 804 018,223	1 843 684,000	1,06%
GENERALE OBLIG SICAV	4 935	504 283,604	508 867,590	0,29%
Fidelity Obligations SICAV	1 856	196 377,330	197 563,776	0,11%
Maxula Investissement SICAV	1 943	198 038,332	206 517,583	0,12%
SICAV Entreprise	9 628	984 749,347	1 020 211,763	0,58%
Total		8 480 024,592	8 634 419,452	4,95%

b. Obligations et valeurs assimilées

b.1 Les obligations de sociétés

Obligations des sociétés	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de L'actif Net
AIL 2011/1	10 000	200 000,000	208 521,311	0,12%
AIL 2012/1	10 000	400 000,000	417 193,040	0,24%
AIL 2013-1	20 000	1 200 000,000	1 255 035,856	0,72%
AMEN BANK 2006	30 000	300 000,000	302 316,334	0,17%
AMEN BANK SUB 2008 A	9 000	479 979,000	501 529,163	0,29%
AMEN BANK SUB 2008 B	10 000	650 000,000	681 427,322	0,39%
AMEN BANK SUB 2009	20 000	1 199 700,000	1 226 036,734	0,70%
AMEN BANK SUB 2010	45 000	2 999 250,000	3 075 826,910	1,76%
AMEN BANK SUB 2011	20 000	1 200 000,000	1 227 648,944	0,70%
AMEN BANK SUB 2012	10 000	700 000,000	717 804,925	0,41%

AMEN BANK SUB 2014	10 000	800 000,000	804 369,836	0,46%
ATB 2007/1	50 000	3 400 000,000	3 553 195,751	2,04%
ATB SUB 2009	50 000	2 500 000,000	2 592 796,120	1,49%
ATL 2009/2	20 000	400 000,000	408 675,410	0,23%
ATL 2010/2	35 000	1 400 000,000	1 415 956,970	0,81%
ATL 2011	30 000	1 800 000,000	1 811 803,279	1,04%
ATL 2012/1	25 700	1 028 000,000	1 070 286,190	0,61%
ATL 2013/1	20 000	2 000 000,000	2 102 557,377	1,21%
ATL 2013/2	30 000	3 000 000,000	3 058 883,016	1,75%
ATL 2014/1	3 700	222 000,000	222 532,800	0,13%
ATL 2014/2	20 000	2 000 000,000	2 102 177,049	1,21%
ATL 2014/3 CA	30 000	2 400 000,000	2 420 731,803	1,39%
ATL sub 2008 7%	15 000	900 000,000	930 708,197	0,53%
ATTIJARI BANK 2010	40 000	1 142 800,000	1 153 542,329	0,66%
ATTIJARI LEASING 2011	15 000	300 000,000	303 042,431	0,17%
ATTIJARI LEASING 2012-2	10 000	400 000,000	405 881,836	0,23%
ATTIJARI LEASING 2014/1	2 000	160 000,000	167 579,279	0,10%
BH 2009	40 000	2 768 000,000	2 798 110,099	1,60%
BNA SUB 2009	15 000	899 790,000	938 032,623	0,54%
BTE 2009	30 000	1 200 000,000	1 227 403,279	0,70%
BTE 2010	20 000	1 000 000,000	1 022 852,000	0,59%
BTE 2011	33 000	1 980 000,000	1 993 293,655	1,14%
BTK 2009 A	5 000	71 450,000	71 729,071	0,04%
BTK 2009 B	35 000	1 400 000,000	1 405 684,000	0,81%
BTK 2009 C	10 000	599 800,000	602 281,902	0,35%
CHO 2009	7 000	350 000,000	355 747,941	0,20%
CIL 2012/1	10 000	200 000,000	200 052,603	0,11%
CIL 2012/2	20 000	800 000,000	804 432,787	0,46%
CIL 2013/1	5 000	300 000,000	305 370,492	0,18%
CIL 2014/1	5 000	400 000,000	416 430,164	0,24%
CIL 2014/2	10 000	800 000,000	808 239,563	0,46%
CIL 2015/1	4 000	400 000,000	419 463,607	0,24%
CIL 2015/2	5 000	500 000,000	512 875,410	0,29%
CIL SUB 2008	10 000	600 000,000	607 321,311	0,35%
EL WIFAK 2013 TF	10 000	600 000,000	630 468,197	0,36%
EL WIFAK 2013 TV	9 000	540 000,000	565 788,559	0,32%
HANNIBAL LEASE 2012/1 TF	10 000	400 000,000	410 977,049	0,24%
HANNIBAL LEASE 2012/1 TV	10 000	400 000,000	410 744,498	0,24%

HANNIBAL LEASE 2013/02 TV	15 000	900 000,000	904 418,970	0,52%
HANNIBAL LEASE 2013/1	20 000	1 200 000,000	1 254 616,131	0,72%
HANNIBAL LEASE 2013/2 TF	10 000	1 000 000,000	1 005 301,639	0,58%
HANNIBAL LEASE 2014/1	25 000	2 000 000,000	2 051 501,639	1,18%
HANNIBAL LEASE 2015-1	10 000	1 000 000,000	1 056 719,126	0,61%
HANNIBAL LEASE 2015-2	5 000	500 000,000	500 344,110	0,29%
MEUBLATEX 2008	10 000	200 000,000	205 122,623	0,12%
STB 2008/1 CAT D	50 000	3 600 000,000	3 767 406,216	2,16%
STB 2008/2 6.5%	35 000	1 968 750,000	1 980 777,664	1,14%
STB 2010/1	60 000	2 400 000,000	2 402 512,465	1,38%
STB 2011 SUB	20 000	1 200 000,000	1 210 070,951	0,69%
TL 2013/1	10 000	600 000,000	615 683,502	0,35%
TL 2014/1	20 000	2 000 000,000	2 108 924,590	1,21%
TL 2014/2	20 000	2 000 000,000	2 036 826,230	1,17%
TL SUB 2013	20 000	1 200 000,000	1 260 251,672	0,72%
TL SUB 2013/2	10 000	600 000,000	605 109,403	0,35%
TUN LEASING 2011/1	10 000	200 000,000	207 125,998	0,12%
TUN LEASING 2011/2	30 000	600 000,000	611 906,033	0,35%
TUN LEASING 2011/3	30 000	600 000,000	604 921,849	0,35%
TUN LEASING 2012/1	20 000	800 000,000	834 237,482	0,48%
TUN LEASING 2012/2	10 000	400 000,000	404 279,685	0,23%
Tunisie Leasing 2016-1 CAT B	10 000	1 000 000,000	1 004 756,164	0,58%
UBCI 2013	10 000	1 000 000,000	1 045 481,967	0,60%
UIB 2009/1 5.5%	10 000	599 830,000	618 511,967	0,35%
UIB 2009/1 5.85%	50 000	3 500 000,000	3 615 913,115	2,07%
UIB 2011	20 000	1 200 000,000	1 232 208,079	0,71%
UIB 2011/2	22 000	942 480,000	950 018,735	0,54%
UIB 2012/1	20 000	1 142 600,000	1 155 504,916	0,66%
UIB SUB 2015	10 000	1 000 000,000	1 046 583,607	0,60%
UNIFACTOR 2013	20 000	1 200 000,000	1 229 460,721	0,70%
UNIFACTOR 2015	12 500	1 250 000,000	1 256 990,492	0,72%
Total		87 194 429,000	89 428 846,763	51,27%

b.2 Les parts en fonds communs de créances

Fonds communs de créances	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'actif net
FccBIAT-Credim1PP2	1500	348 109,500	350 304,554	0,20%
Total		348 109,500	350 304,554	0,20%

b.3 Emprunts d'État

Emprunts d'État	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'actif net
BTA 5.5% 14 Octobre 2020	2 000	1 925 957,040	1 967 184,437	1,13%
BTA 5.75% Janvier 2021	6 000	5 830 664,640	5 890 401,626	3,38%
BTA 5.75% Janvier 2021	5 000	4 880 403,600	4 930 184,422	2,83%
BTA 6% avril 2023	500	484 761,600	496 005,436	0,28%
BTA 6% avril 2023	500	485 710,400	496 954,236	0,28%
BTA 6% avril 2023	1 500	1 459 996,800	1 493 728,307	0,86%
BTA 6% avril 2023	1 000	974 760,800	997 248,471	0,57%
BTA 6% avril 2023	500	488 094,560	499 338,396	0,29%
BTA 6% avril 2023	500	487 618,240	498 862,076	0,29%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	968 903,500	992 515,555	0,57%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	970 878,000	994 490,055	0,57%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	969 891,000	993 503,055	0,57%
EMPRUNT NAT. CAT C	35 000	3 500 000,000	3 639 804,384	2,09%
Total		23 427 640,180	23 890 220,456	13,70%

AC2- les placements monétaires et disponibilités

a. les placements monétaires

a.1 Les Billets de Trésorerie

Billets de trésorerie	Echéance	Aval	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'actif net
SOMOCER 1MD 70 J 7%	04/05/2016	-	989 257,331	994 935,599	0,57%
TOTAL			989 257,331	994 935,599	0,57%

a.2 Les certificats de dépôts

Certificats de dépôts	Emetteur	Durée en jours	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'actif net
CD_6,2_18/05/16	ATB	180	4	1 951 891,200	1 987 438,258	1,14%
CD_6,3_21/06/16	BTE	90	4	1 975 190,800	1 977 671,720	1,13%
CD_5,47_20/07/16	ATB	120	4	1 971 349,336	1 973 736,891	1,13%
CD_6,6_06/10/16	BTE	190	8	3 892 286,040	3 893 419,870	2,23%
CD_6,69_01/02/17	ATB	720	5	2 500 000,000	2 522 300,000	1,45%
Total				12 290 717,376	12 354 566,739	7,08%

b. Les disponibilités**b.1 Les placements à terme**

Placements à terme	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'actif net
Placement à terme ATB	24 000 000,000	25 163 178,082	14,43%
TOTAL	24 000 000,000	25 163 178,082	14,43%

b.2 Les avoirs en banque

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2016, à **14 373 547,958 Dinars** et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

AC3- Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/03/2016, à **6 361,200 Dinars** et représentant la retenue à la source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

Désignation	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Retenue à la source achat BTA	6 361,200	3 435,600	34 339,203
Total	6 361,200	3 435,600	34 339,203

PA1- Opérateurs créditeurs

Désignation	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Rémunération à payer au gestionnaire	86 618,462	107 505,089	93 260,528
Rémunération à payer au dépositaire	2 935,799	3 965,392	11 800,000
Total	89 554,261	111 470,481	105 060,528

PA2- Autres créditeurs divers

Désignation	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Frais de publication	498,748	494,441	400,000
Jeton de présence	15 749,673	15 651,851	12 500,000
Redevances CMF	14 680,642	18 220,578	15 806,362
Honoraires du commissaire aux comptes	38 490,821	36 400,000	31 210,821
Intérêts à débiter/ placements monétaires	571 026,484*	160 790,868*	571 026,484*
créditeurs divers	33 530,889	34 470,911	31 598,658
Total	673 977,257	266 028,649	662 542,325

*Il s'agit d'intérêts générés suite à un rachat anticipé sur un placement à terme et qui seront débités à l'échéance c'est-à-dire le 30/05/2016.

Les crédateurs divers se détaillent ainsi :

Désignation	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Retenues à la source	14 951,628	15 242,037	14 470,412
TCL	3 308,931	2 149,655	1 857,916
Retenue à la source antérieure sur BTA	15 270,330	17 079,219	15 270,330
TOTAL	33 530,889	34 470,911	31 598,658

CP1- Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés courant le premier trimestre 2016 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2015

Montant	163 088 244,872
Nombre de titres	1 565 496
Nombre d'actionnaires	600

Souscriptions réalisées

Montant	46 519 075,243
Nombre de titres émis	446 478
Nombre d'actionnaires nouveaux	5

Rachats effectués

Montant	-44 088 294,718
Nombre de titres rachetés	423 148
Nombre d'actionnaires sortants	52

Autres effets sur capital

Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	4 026,951
Régularisation des sommes non distribuables	-1 108,050
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	107 037,753

Capital au 31/03/2016

Montant	165 628 982,051
Nombre de titres	1 588 826
Nombre d'actionnaires	553

CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SANADETT SICAV et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.03.2016 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	1 695 363,450
Régularisation du résultat distribuable de la période	-13 572,228
Résultat distribuable de l'exercice antérieur	7 017 585,436
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	104 490,576
SOMMES DISTRIBUABLES	8 803 867,234

PR1- Revenus du portefeuille titres

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000	388 447,624
Revenus des bons de trésor assimilables	215 510,020	21 698,630	264 908,576
Revenus des obligations et FCC	1 164 343,923	1 439 084,542	5 466 026,934
TOTAL	1 379 853,943	1 460 783,172	6 119 383,134

PR2- Les revenus de placements monétaires

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des billets de trésorerie	13 886,736	33 113,559	73 025,652
Revenus des certificats de dépôt	193 886,090	666 884,609	2 176 963,489
Revenus des placements à terme	347 046,575	343 232,877	1 442 790,953
Revenus des titres en pension livrée	0,000	0,000	41 744,352
Intérêts des comptes de dépôt	80 464,774	88 946,052	401 724,695
TOTAL	635 284,175	1 132 177,097	4 136 249,141

CH1- Charges de gestion des placements

Au 31 mars 2016, les charges de gestion se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	257 343,984	325 279,552	1 242 079,801
Rémunération du dépositaire	2 935,799	2 785,392	11 800,000
TOTAL	260 279,783	328 064,944	1 253 879,801

CH2- Autres charges

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Commissaire aux comptes	7 280,000	7 200,000	29 200,000
Redevance CMF	43 616,204	55 130,280	210 514,815
Publicité et publication	298,748	250,615*	1 456,174
Jetons de présence	3 249,673	3 151,851	12 500,000
TCL	5 045,900	6 484,163	25 798,665
Autres	4,360	6,040*	31,840
TOTAL	59 494,885	72 222,949	279 501,494

*Chiffres retraité pour des besoins de comparabilité

4. AUTRES INFORMATIONS

4-1 Données par action

	31/03/2016	31/03/2015
• Revenus des placements	1,268	1,302
• Charges de gestion des placements	-0,164	-0,165
• -Revenu net des placements	1,105	1,137
• Autres charges d'exploitation	-0,037	-0,036
• -Résultat d'exploitation	1,067	1,101
• Régularisation du résultat d'exploitation	-0,009	-0,031
• Sommes distribuables de la période	1,059	1,070
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,009	0,031
• Variation des plus ou moins-values potentielles/Titres	0,067	0,053
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,003	0,000
Résultat net de la période	1,137	1,155

4-2 Ratios de gestion des placements

	31.03.2016	31.03.2015
• Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,149%	0,147%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,034%	0,032%
• Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	0,970%	0,980%
Actif net moyen :	174 790 900,919	223 667 671,807

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 10.000 dinars l'an en HT.

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats Financiers Trimestriels Au 31 mars 2016

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs d'« Arabia SICAV», tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le 31 mars 2016, ci-joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas, sur la base de cet examen limité, d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci-joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le 31 mars 2016, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant, de 5 506 292, dinars incluant des sommes distribuables négatives arrêtées à cette date à (11 919), dinars et tels que certifiés par votre dépositaire.

Compte tenu de ce qui a été souligné ci-dessus nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d'« Arabia Sicav » au 31 mars 2016.

Aussi, devons nous remarquer qu'au 31 mars 2016 les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent 21.56% des actifs ;

Tunis, le 29 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes

Samia BELHADJ

BILAN
ARRETE AU 31/03/2016

ACTIF	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 323 577	4 780 080	4 357 756
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 283 231	4 610 104	4 305 041
b- Obligations et valeurs assimilées	40 346	169 976	52 715
c- Autres valeurs	-	-	-
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 197 778	1 342 890	1 261 764
a- Placements monétaires	495 158	499 596	-
b- Disponibilités	702 620	843 293	1 261 764
AC3- Créances d'exploitation	35 119	-	-
AC4- Autres actifs	-	-	-
TOTAL ACTIF	5 556 474	6 122 970	5 619 520
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	7 002	8 466	11 357
PA2- Autres créditeurs divers	43 180	74 205	55 415
TOTAL PASSIF	50 182	82 672	66 772
ACTIF NET			
CP1- Capital	5 435 503	5 943 183	5 469 697
CP2- Sommes distribuables	70 789	97 115	83 051
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	82 708	107 866	32
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	-11 919	-10 750	83 018
ACTIF NET	5 506 292	6 040 298	5 552 748
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	5 556 474	6 122 970	5 619 520

ETAT DE RESULTAT

ARRETE AU 31/03/2016

	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	670	1 880	128 812
a- Dividendes	-	-	122 782
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	670	1 880	6 030
c- Revenus des autres valeurs	-	-	-
PR 2- Revenus des placements monétaires	9 264	14 426	54 000
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	9 934	16 306	182 812
CH 1- Charges de gestion des placements	17 873	19 217	75 320
REVENU NET DES PLACEMENTS	-7 939	-2 911	107 492
PR 3- Autres produits	4 907	-	12 657
CH 2- Autres charges	8 923	7 843	38 040
RESULTAT D EXPLOITATION	-11 955	-10 753	82 110
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	36	3	909
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	-11 919	-10 750	83 018
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-36	-3	-909
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	250 790	-102 917	-716 527
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-258 281	-23 929	73 646
Frais de négociation de titres	-4 070	-1 643	-10 948
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-23 516	-139 242	-571 719

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 31/03/2016

	<u>Du 01/01/2016</u> <u>Au 31/03/2016</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>Au 31/03/2015</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>Au 31/12/2015</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
a- Resultat d'Exploitation	-11 955	-10 753	82 110
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	250 790	-102 917	-716 527
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-258 281	-23 929	73 646
d- Frais de négociation de titres	-4 070	-1 643	-10 948
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	-	-107 834
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a- Souscriptions			
_ Capital	-	-	62 645
_ Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-5 447
_ Régularisation des sommes distribuables	-	-	1 009
_ Droits d'entrée	-	-	582
b- Rachats			
_ Capital	-22 617	-6 523	-13 175
_ Régularisation des sommes non distribuables	-16	35	761
_ Régularisation des sommes distribuables	-306	-113	-216
_ Droit de sortie	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-46 456	-145 843	-633 394
AN 4- <u>ACTIF NET</u>			
a- en début de période	5 552 748	6 186 141	6 186 141
b- en fin de période	5 506 292	6 040 298	5 552 748
AN 5- NOMBRE D'ACTIONS			
a- en début de période	94 881	94 115	94 115
b- en fin de période	94 489	94 014	94 881
VALEUR LIQUIDATIVE	58,274	64,249	58,523
AN6- TAUX DE RENDEMENT	-0,43%	-2,25%	-9,22%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31 MARS 2016

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/03/2016, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs Liquidatives au 31/03/2016

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs assimilées demeurent évalués à leur prix d'acquisition
les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition

2/4 CESSIION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à 4 323 577 DT contre 4 780 080DT au 31/03/2015, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	Nbre/Titre	Coût d'acquisition	Val au 31/03/2016	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:	1 000 371	5 276 090,519	4 283 231,035	77,09%	
<i>Actions et droits rattachés :</i>	999 695	5 094 045,883	4 010 868,823	72,18%	
ARTES	11 400	90 745,500	94 232,400	1,70%	0,03%
ASSAD	59 307	492 447,450	275 243,787	4,95%	0,49%
ATL	31 183	103 787,980	94 827,503	1,71%	0,12%
ATTIJARI BANK	4 000	96 763,000	113 144,000	2,04%	0,01%
BH	6 430	88 193,060	110 415,960	1,99%	0,02%
BIAT	177	13 738,400	15 326,430	0,28%	0,00%
BNA	26 000	283 042,500	246 064,000	4,43%	0,08%
BTE	1 000	25 275,904	17 070,000	0,31%	0,10%
CEREALIS	6 870	46 369,501	18 253,590	0,33%	0,14%
CIMENT DE BIZERTE	99 000	788 914,259	273 339,000	4,92%	0,22%
CITY CARS	1 700	25 195,000	27 094,600	0,49%	0,01%
ECYCL	5 349	58 891,777	284 390,283	5,12%	0,10%
DELICE HOLDING	851	11 140,530	9 613,747	0,17%	0,00%
MAG GENERAL	1 800	57 480,000	51 004,800	0,92%	0,02%
MPBS	3 899	27 293,000	18 910,150	0,34%	0,06%
SAH	28 000	309 165,000	329 196,000	5,92%	0,06%
MONOPRIX	28 697	440 157,790	390 422,685	7,03%	0,14%
SOMOCER	10 200	19 386,000	16 717,800	0,30%	0,03%
SOTEMAIL	54 300	136 695,465	106 428,000	1,92%	0,21%
OTH	64 000	427 716,322	435 456,000	7,84%	0,12%
SFBT	3 454	73 212,940	90 429,174	1,63%	0,00%
SIMPAR	200	8 934,000	5 597,600	0,10%	0,02%
SOTUVER	66 490	444 771,468	246 345,450	4,43%	0,28%
SOPAT	21 000	47 449,971	31 794,000	0,57%	0,16%
STB NS	58 610	339 954,400	272 536,500	4,90%	0,04%
TPR	55 015	226 758,598	172 141,935	3,10%	0,12%
TGH	343 500	361 016,568	217 435,500	3,91%	0,32%
UADH	7 263	49 549,500	47 437,929	0,85%	0,02%
<i>Titre OPCVM</i>	676	182 044,636	272 362,212	4,90%	
FCP IRADETT 50	500	6 044,636	5 966,500	0,11%	1,72%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	176	176 000,000	266 395,712	4,79%	0,44%
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	500	40 000,000	40 345,530	0,73%	
ATL 2014/3	500	40 000,000	40 345,530	0,73%	0,13%
TOTAL		5 316 090,519	4 323 576,565	77,81%	

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2016 à 1 197 778 DT contre 1 342 890 DT au 31-03-2015, et se détaille ainsi:

	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Certificats de dépôts ATB 6,18% 120j		499 596	
Certificats de dépôts ATB 5,32% 90j	495 158		
Disponibilités	702 620	843 293	1 261 764
TOTAL	1 197 778	1 342 890	1 261 764

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Vente Actions	35 119	-	-
Créance CDS Billets de trésorerie	271 667	311 667	283 333
Provision /créance CDS	-271 667	-311 667	-283 333
TOTAL	35 119	-	-

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
rémunération à payer au gestionnaire	5 534	5 887	5 457
rémunération à payer au dépositaire	1 468	2 579	5 900
TOTAL	7 002	8 466	11 357

PA2- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 43 180 DT au 31-03-2016 contre 74 205 DT au 31-03-2015 et se détaille ainsi :

	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Achat Actions	-	25 711	10 599
Frais transactions	3 977	1 777	6
redevance CMF	469	499	462
Honoraires Commissaires aux comptes	3 743	17 745	14 235
frais publications	699	255	600
Jetons de présence	16 010	12 466	12 500
Retenue à la source	2 432	50	1 297
TCL	158	10	24
Dividendes à payer	14 556	14 556	14 556
Divers	1 136	1 136	1 136
TOTAL	43 180	74 205	55 415

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2015	
Montant	5 469 697
Nombre de titres	94 881
Nombre d'actionnaires	30
Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0
Rachats effectués	
Montant	-22 617
Nombre de titres rachetés	392
Nombre d'actionnaires sortants	0
Autres effets s/capital	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-258 281
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	250 790
Frais de négociation de titre	-4 070
Régularisation des Sommes non distribuables	-16
Droit d'entrée	

Capital au 31/03/2016	
Montant	5 435 503
Nombre de titres	94 489
Nombre d'actionnaires	30

CP2- Sommes distribuables	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Sommes distribuables de l'exercice en cours	- 11 919	- 10 750	83 018
Sommes distribuables des exercices antérieurs	82 708	107 866	32
Sommes distribuables	70 789	97 115	83 051

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2016 au 31-03-2016, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 670 DT contre 1 880 DT du 01-01-2015 au 31-03-2015

	Du 01/01/2016	Du 01/01/2015	Du 01/01/2015
	Au 31/03/2016	Au 31/03/2015	Au 31/12/2015
Revenus des Actions	0	0	122 782
Revenus des obligations	670	1 880	6 030
TOTAL	670	1 880	128 812

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 9 264 DT du 01-01-2016 au 31-03-2016 et se détaillent comme suit:

	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenu des Certificats de dépôts	2 052	6 055	23 149
Intérêts sur comptes de dépôts	7 212	8 371	30 851
TOTAL	9 264	14 426	54 000

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 31-03-2016 à 271 667 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

Au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 2016, ARABIA SICAV a perçu 4 907 DT d'intérêts.

CH1-	Charges de gestion des Placements	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
		Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.				
	La rémunération de l' AFC	16 405	17 818	69 420
Rémunération du dépositaire				
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB . En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 900 D TTC par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signé en date du 26 décembre 2014				
	La rémunération de l'ATB	1 468	1 399	5 900
	TOTAL	17 873	19 217	75 320

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/01/2016	Du 01/01/2015	Du 01/01/2015
	Au 31/03/2016	Au 31/03/2015	Au 31/12/2015
Redevance CMF	1 390	1 510	5 882
Commissaire aux comptes	3 549	3 510	14 324
Publicité et publication	299	304	1 749
Services bancaires	2	2	33
Timbre fiscal	3	4	12
Jetons de présence	3 510	2 466	15 000
TCL*	170	47	1 035
Autres Impôts*	-	-	5
TOTAL	8 923	7 843	38 040

*Un montant de 200DT qui figurait à tort au niveau des autres impôts au 30-03-2015 a été reclassé à la rubrique TCL au niveau de la colonne du 01-01-2015 au 31-03-2015.

4- AUTRES INFORMATIONS		31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Données par actions				
Revenus des placements		0,105	0,173	1,927
Charges de gestion des placements		0,189	0,204	0,794
Revenu net des placements		-0,084	-0,031	1,133
Autres charges		0,094	0,083	0,401
Autres produits		0,052	0,000	0,133
Résultat d'exploitation		-0,127	-0,114	0,865
Régularisation du résultat d'exploitation		0,000	0,000	0,010
Sommes distribuables de la période		-0,126	-0,114	0,875
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)		0,000	0,000	-0,010
Frais de négociation de titres		-0,043	-0,017	-0,115
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres		2,654	-1,095	-7,552
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres		-2,733	-0,255	0,776
Résultat net de la période		-0,249	-1,481	-6,026

Nombre d'Actions		94 489	94 014	94 881
Valeur liquidative		58,274	64,249	58,523

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2016, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, comprenant le bilan au 31 mars 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 31 Mars 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 94,922% de l'actif total au 31 mars 2016 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.
- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 5,078 % de l'actif total au 31 mars 2016. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK », représentent 20,426% de l'actif total au 31 mars 2016, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 28 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
Arrêté au 31 Mars 2016
(unité : en Dinars)

ACTIF	Notes	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
AC1- Portefeuille-titres	3.1			
Actions et valeurs assimilées		988 349,046	1 647 823,521	974 386,676
Obligations et valeurs assimilées		19 195 462,118	25 683 291,012	19 970 890,885
AC2- Placements monétaires et disponibilités				
Placements monétaires		0,000	416 156,606	0,000
Disponibilités	3.3	1 079 857,817	1 957 117,804	1 533 385,025
AC3- Créances d'exploitation				
Autres débiteurs		2,761	6 069,989	1 851,966
TOTAL ACTIF		21 263 671,742	29 710 458,932	22 480 514,552
PASSIF				
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	33 949,637	44 026,577	36 448,332
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	16 639,653	17 564,690	12 360,893
TOTAL PASSIF		50 589,290	61 591,267	48 809,225
ACTIF NET		21 213 082,452	29 648 867,665	22 431 705,327
CP1- Capital	3.7	20 243 469,687	28 300 130,122	21 591 732,483
CP2- Sommes distribuables	3.8			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		787 167,958	1 083 356,882	42,571
Sommes distribuables de la période		182 444,807	265 380,661	839 930,273
ACTIF NET		21 213 082,452	29 648 867,665	22 431 705,327
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		21 263 671,742	29 710 458,932	22 480 514,552

ETAT DE RESULTAT

Du 1er Janvier au 31 Mars 2016

(unité : en Dinars)

	Notes	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2			
Dividendes		0,000	0,000	43 399,623
Revenus des obligations et valeurs assimilées		226 195,366	299 642,158	1 112 957,971
PR2- Revenus des placements monétaires	3.4	7 445,258	24 134,540	79 125,477
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		233 640,624	323 776,698	1 235 483,071
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-30 407,393	-40 475,055	-150 764,741
REVENU NET DES PLACEMENTS		203 233,231	283 301,643	1 084 718,330
PR3- Autres produits		0,000	0,000	0,000
CH2- Autres charges	3.6	-10 438,526	-11 285,078	-43 553,713
RESULTAT D'EXPLOITATION		192 794,705	272 016,565	1 041 164,617
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		-10 349,898	-6 635,904	-201 234,344
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	3.8	182 444,807	265 380,661	839 930,273
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		10 349,898	6 635,904	201 234,344
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		9 751,037	27 482,415	22 677,375
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		0,000	-8 052,031	-13 124,311
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		202 545,742	291 446,949	1 050 717,681

VARIATION DE L'ACTIF NETDu 1^{er} Janvier au 31 Mars 2016

(unité : en Dinars)

	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation			
Résultat d'exploitation	192 794,705	272 016,565	1 041 164,617
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	9 751,037	27 482,415	22 677,375
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	-8 052,031	-13 124,311
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	0,000	0,000	-967 971,225
AN3- Transactions sur le capital			
Souscriptions			
- Capital	4 326 828,980	5 311 414,283	25 157 287,295
- Régularisation des sommes non distribuables	988,734	2 062,523	5 416,117
- Régularisation des sommes distribuables	183 603,457	226 859,198	795 490,799
Rachats			
- Capital	-5 684 196,290	-6 880 624,723	-33 422 871,335
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 635,257	-2 498,283	-7 998,596
- Régularisation des sommes distribuables	-246 758,241	-293 606,476	-1 172 179,603
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1 218 622,875	-1 344 946,529	-8 562 108,867
AN4- Actif net			
En début de période	22 431 705,327	30 993 814,194	30 993 814,194
En fin de période	21 213 082,452	29 648 867,665	22 431 705,327
AN5- Nombre d'actions			
En début de période	214 030	295 990	295 990
En fin de période	200 575	280 430	214 030
VALEUR LIQUIDATIVE	105,761	105,726	104,806
AN6- Taux de rendement annualisé	3,66%	3,93%	3,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV** » est une société d'investissement à capital variable créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Mars 2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 Mars 2016 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements en obligations et valeurs similaires non admises à la cote sont évalués à leur coût d'acquisition.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition.

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative au 31 Mars 2016.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à 20 183 811,164 dinars contre 20 945 277,561 dinars au 31/12/2015 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	299 900,000	306 472,000	1,445
AB SUB 2009/B TV	5 000	299 900,000	306 484,000	1,445
AIL 2012 -1 TF 6 5 ANS	15 000	600 000,000	625 332,000	2,948
AMEN BANK 2006 TV	5 000	50 000,000	50 388,000	0,238
AMEN BANK SUB 2010 TV	20 000	1 333 000,000	1 367 032,000	6,444
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	544 000,000	568 512,000	2,680
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	933 300,000	971 452,000	4,579
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	600 000,000	620 560,000	2,925
ATTIJARI LEASING 2011 6 130117	3 000	60 000,000	60 621,600	0,286
BNA SUB 2009	20 000	1 199 600,000	1 250 576,000	5,895
BTE 2009 5.25%	10 000	400 000,000	409 136,000	1,929
BTE 2010 Cat A TV	7 000	350 000,000	358 002,400	1,688
BTE 2011 09022032 6.25	10 000	800 000,000	805 680,000	3,798
BTE 2011 A TMM+1.3 09022019	2 500	150 000,000	151 008,000	0,712
BTK 2012-1 B TF 6.3 2019 7ANS	35 000	2 000 075,000	2 037 819,000	9,606
CHO 2009 TMM+1	6 000	300 000,000	304 939,200	1,438
CIL2012/1 400MD 30032017 5ANS	4 000	80 000,000	80 022,400	0,377
HL 2014-1 A TF 7.65	5 000	400 000,000	410 300,000	1,934
HL2012/1 28092017 1MD 6.75 5	10 000	400 000,000	410 976,000	1,937
HL2012/1 6.75 250 MD 28092017	2 500	100 000,000	102 744,000	0,484
HL2013/1 TF	10 000	600 000,000	628 960,000	2,965
MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	20 000,000	20 513,600	0,097
MEUBLATEX IND2010 26042017	3 000	120 000,000	124 828,800	0,588
STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10 000	599 800,000	600 424,000	2,830
STB SUB 2011A 6.1 270119	5 000	214 280,000	216 136,000	1,019
SUB AMEN BANK 2012	10 000	700 000,000	717 808,000	3,384
SUB AMEN BANK 2012	22 223	1 555 610,000	1 595 184,718	7,520
SUB TL 2013-2 B	4 000	400 000,000	403 721,600	1,903
TL 2011-3 5.85 29012017	10 000	200 000,000	201 608,000	0,950
TL 2012-1 A TF 6.5 29052017	10 000	400 000,000	416 560,000	1,964
UIB 2009/1	5 000	299 911,462	309 250,969	1,458
UIB 2011-2 7ANS 5.9 30012019	10 000	428 400,000	431 712,000	2,035
UNIFACTOR 2013 TMM+2	3 300	198 000,000	202 862,880	0,956
Total	296 523	16 635 776,462	17 067 627,167	80,458

Titres OPCVM

Titres des OPCVM	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'Actif Net
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	300	300 000,000	454 083,600	2,141
SICAV ENTREPRISE	5 042	517 868,191	534 265,446	2,519
Total	5 342	817 868,191	988 349,046	4,659

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'Actif Net
BTA 5.5% MARS 2019	590	613 600,000	610 171,669	2,876
BTA 5.5% MARS 2019	410	419 635,000	418 029,677	1,971
BTA 6.9% MAI 2022	410	446 695,000	450 005,222	2,121
BTA 6.9% MAI 2022	590	625 990,000	649 628,383	3,062
Total	2 000	2 105 920,000	2 127 834,951	10,031

Les sorties du portefeuille-titres du 01/01/2016 au 31/03/2016 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	Plus ou moins-values
Obligations des sociétés		771 030,000	771 030,000	0,000
REMBOURSEMENT 3000 ATTIJARI LEASING 2011	13/01/2016	60 000,000	60 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 STB SUB 2011 A	27/01/2016	71 430,000	71 430,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AMEN BANK 2006 TV	29/01/2016	50 000,000	50 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 TL 2011-3	29/01/2016	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 UIB 2011-2	30/01/2016	142 900,000	142 900,000	0,000
REMB. 2500 BTE 2011 A TMM+1.3	09/02/2016	50 000,000	50 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011	09/02/2016	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011	09/02/2016	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 STB 2010/1 B	23/03/2016	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 4000 CIL 2012/1	30/03/2016	80 000,000	80 000,000	0,000
TOTAL		771 030,000	771 030,000	0,000

3.2. Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 226 195,366 dinars pour la période du 1er janvier 2016 au 31 mars 2016 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titre	du 01/01/2016 au 31/03/2016	du 01/01/2015 au 31/03/2015	du 01/01/2015 au 31/12/2015
Dividendes			
- Titres OPCVM	0,000	0,000	43 399,623
Revenus des obligations			
- Intérêts	201 463,323	277 865,285	1 017 364,928
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier			
- Intérêts	24 732,043	21 776,873	95 593,043
TOTAL	226 195,366	299 642,158	1 156 357,594

3.3. Note sur les disponibilités :

Les avoirs disponibles s'élèvent au 31/03/2016 à 1 079 857,817 dinars et se détaillent comme suit:

Disponibilités	Valeur au 31/03/2016	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	1 072 365,071	5,055
Intérêts courus sur comptes bancaires	7 492,746	0,035
Total des disponibilités	1 079 857,817	5,091

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, durant la période du 01/01/2016 au 31/03/2016, s'élèvent à 7 445,258 dinars et se détaillent comme suit:

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2016 au 31/03/2016	du 01/01/2015 au 31/03/2015	du 01/01/2015 au 31/12/2015
Rémunération du compte de dépôt	7 445,258	4 900,982	24 543,884
Revenus des Billets de Trésorerie	0,000	19 233,558	23 621,396
Revenus des Certificats de Dépôt	0,000	0,000	30 960,197
TOTAL	7 445,258	24 134,540	79 125,477

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/03/2016 à 50 589,290 dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Opérateurs Créditeurs	33 949,637	44 026,577	36 448,332
Gestionnaire	29 556,257	39 602,069	32 906,088
Dépositaire	4 393,380	4 424,508	3 542,244
Autres Créditeurs Divers	16 639,653	17 564,690	12 360,893
Commissaire aux comptes	12 211,258	11 350,710	8 960,516
Etat Impôts et Taxes	1 265,628	3 427,565	164,065
Conseil du Marché Financier	1 857,345	2 674,660	1 930,890
Compte de régularisation (dividende à payer)	1 305,422	111,755	1 305,422
TOTAL	50 589,290	61 591,267	48 809,225

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/01/2016 au 31/03/2016	du 01/01/2015 au 31/03/2015	du 01/01/2015 au 31/12/2015
Charges de gestion des placements	30 407,393	40 475,055	150 764,741
Commission de gestion	29 556,257	39 602,069	147 234,019
Commission de dépôt	851,136	872,986	3530,722
Autres Charges	10 438,526	11 285,078	43 553,713
Honoraires du commissaire aux comptes	3 250,742	2 266,740	11 076,546
Redevances CMF sur les OPCVM	5 566,081	7 457,883	27 727,207
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	541,415	691,595	2 517,718
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1 080,288	868,680	2 166,136
Frais Bancaires	0,000	0,180	66,106
TOTAL	40 845,919	51 760,133	194 318,454

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2016 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2015	
Montant	21 591 732,483
Nombre de titres	214 030
Nombre d'actionnaires	627
Souscriptions réalisées	
	4 327 817,714
Montant	4 326 828,980
Régularisation des sommes non distribuables	988,734
Nombre de titres émis	42 890
Nombre d'actionnaires nouveaux	34
Rachats effectués	
	-5 685 831,547
Montant	-5 684 196,290
Régularisation des sommes non distribuables	-1 635,257
Nombre de titres rachetés	-56 345
Nombre d'actionnaires sortants	-42
Capital au 31/03/2016	
	20 243 469,687
Montant	20 234 365,173
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	0,000
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	9 751,037
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	-646,523
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	200 575
Nombre d'actionnaires	619

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Résultats distribuables de la période	192 794,705	272 016,565	1 041 164,617
Régularisations de la période	-10 349,898	-6 635,904	-201 234,344
Sommes distribuables de la période	182 444,807	265 380,661	839 930,273
Sommes distribuables des exercices antérieurs	787 167,958	1 083 356,882	42,571
Sommes distribuables	969 612,765	1 348 737,543	839 972,844

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire :

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, la BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 1^{er} trimestre 2016 sont de 3 250,742 dinars TTC.

4.4. Redevance CMF sur les OPCVM :

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.